



Sommaire

Déclaration

Présentation et approbation du budget prévisionnel de fonctionnement du CSEE AG pour 2021 et approbation du budget prévisionnel des activités sociales et culturelles (ASC) du CSEE AG pour 2021

Présentation et approbation des modalités de mise en oeuvre des activités sociales et culturelles du CSEE AG (fête de la famille et modification de l'annexe de la politique ASC)

Vos représentants

Déclaration

Les Elus CFE-CGC s'interrogent sur la raison de certaines OS de la rétrocession du CSEE AG vers le CSEC pour la subvention ASC.

- Le CSEC a-t-il prévu de reverser le non consommé du budget ASC 2020 vers le CSEE AG ? Aucune réponse du bureau CSE AG à ce jour.

- Le CSEE AG a-t-il bénéficié en totalité, au titre des prestations CSEC, **du montant global versé en 2020** ? Aucune réponse du bureau CSE AG à ce jour.

Les Elus CFE-CGC, mais aussi les salariés du périmètre du CSEE AG ne sont-ils pas en droit de se poser des questions quant à l'utilisation de leur subvention ?

Le bureau du CSEE AG préférant déléguer, plutôt que de servir des prestations aux salariés de leur périmètre, et de ce fait **abondent les caisses du CSEC et alimentent ses réserves**. Les salariés doivent connaître leurs droits !

Un petit rappel : La direction et le bureau du CSEE avait acté tout simplement en 2020, de limiter les dépenses sur les activités de fin d'année 2020 et sur les activités à venir de 2021, **afin d'assainir les comptes**.

C'est bien les salariés **qui assument les erreurs et le manques de rigueur qui ont caractérisés la gestion du CE DOC** en 2019 sur leurs droits ASC.

La mise en place du CSE et la crise de la Covid19 ont toujours été les bons prétextes en matière d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) sur 2020.

Le modèle des CSE à **majorité CFE-CGC Orange**, a très bien fonctionné en 2020. La crise de la covid-19 l'a démontré, **ils ont pu dépenser 100% du budget**. La Covid n'est pas une excuse pour ne pas agir.

Notre projet est le plus cohérent et nos propositions sont simples à mettre en oeuvre via une gestion rigoureuse, transparente et une redistribution équitable :

- Pas de rétrocession de budget de fonctionnement et Activités Sociales et Culturelles au CSE Central.
- Aucun QF
- Etc..

Pour toutes ces raisons les Elus CFE-CGC, ne pouvant par leur participation à ce scrutin cautionner ces propositions budgétaires n'ont pas pris part au vote.

Présentation et approbation du budget prévisionnel de fonctionnement du CSEE AG pour 2021 et présentation et approbation du budget prévisionnel des activités sociales et culturelles (ASC) du CSEE AG pour 2021

✓ Consultation

Vote des élus (**Budget fonctionnement**) :

POUR : CFDT – FO - SUD

CONTRE :

ABSTENTION : CGTM - CGTG

Vote des élus (**Budget ASC**) :

POUR : CFDT – FO – CGTG – SUD

CONTRE :

ABSTENTION : CGTM

L'organisation syndicale UTT – UGTG était absente ce jour-là en séance.

Budget fonctionnement : Surprise, surprise, la CGTM et la CGTG faisant partie du bureau du CSE avec la CFDT vote « abstention » (Dans tout conflit entre le pouvoir et la patience, pariez sur la patience !)

Budget ASC : Surprise, surprise, la CGTM faisant partie du bureau du CSE avec la CFDT et la CGTG vote « « abstention »

Analyse de la CFE-CGC

Nous ne comprenons pas comment le bureau du CSE AG peut présenter aux élus un budget prévisionnel ASC 2021 le 21 mai, alors que le vote relatif à l'approbation de la convention ASC 2021 et l'accord de gestion ASC 2021 spécifique Antilles-Guyane est prévu le 20 mai. Boule de cristal !

De plus, le document relatif « Proposition politique ASC 2021 CSE » indique des sommes avec un vote contre la convention CSEC. En clair un coup c'est POUR un coup c'est CONTRE... **Aucune cohérence** !

Concernant le budget prévisionnel ASC

Rappel des faits :

Le CE Orange DOC a été repris **avec une perte au 03/12/2019 de 237 665 euros**, un total de capitaux propres s'élevant à – 108 367 euros et un total bilan de 368 706 euros.

Afin de compenser cette diminution de capitaux propres, lors de la réunion du 04/11/2020, l'assemblée, composée de Mr KERGALL, Mr JOYAU, Mme ANSELME, Mr BARATIER et Mr GAMA, ont décidé **de limiter les dépenses sur les activités de fin d'année 2020 et sur les activités à venir de 2021** et ainsi pouvoir retrouver **une situation assainie au 31/12/2021**.

Pour une meilleure lecture et analyse de ce budget prévisionnel ASC 2021, la CFE CGC a écrit au secrétaire du CSEE de bien vouloir nous indiquer **le reliquat de gestion de l'année N-1**. Nous attendons encore !

Ce sont les salariés qui vont devoir se serrer la ceinture tout simplement.

Nos questions restées sans réponses :

Quid de la clé de répartition des salaires entre le budget de fonctionnement et le budget ASC ?

Qui profite des activités du CSE ?

Nous souhaitons connaître, combien de bénéficiaires uniques participent aux différentes prestations ? Par exemple un CSE touche 98% des salariés du périmètre. Et le CSE AG ? En plus est-ce que c'est équivalent dans chacun des départements ou différents ?

Pourquoi le budget de fonctionnement augmente-t-il de plus de 50 % ? Les deltas sont importants, pouvez-vous nous donner des explications ?

Présentation et approbation des modalités de mise en oeuvre des activités sociales et culturelles du CSEE AG (fête de la famille et modification de l'annexe de la politique ASC)

✓ Consultation

Les membres de la commission ont opté d'un commun accord pour un tout ticket cadeaux.

Compte tenu des mesures de confinement et couvre-feux, elle préfère **ne pas risquer le fiasco** de la fin d'année dernière avec un prestataire.

La commission a convenu également et si le bureau est ok et aussi les élus du CSE AG, d'abonder le montant à 150€ comme l'an passé.

Pour la Guyane, il a été retenu les chèques cadeaux de GUYA CADEAU, cette enseigne a largement pris l'ascendant sur KADEOS dans les magasins en Guyane.

- Vote des élus :
- **POUR** : CFE-CGC – CFDT – CGTM – CGTG - SUD
- **CONTRE** :
- **ABSTENTION** : FO - CGTM

L'organisation syndicale UTT – UGTG était absente ce jour-là en séance.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :		Vos Élus CSE suppléants :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Diane ETIENNE ROUSSEAU (Baie Mahault)▪ Eric DRANE (Baie Mahault)▪ Hubert LEMARQUAND (Baie Mahault)▪ Gaëtan ABSALON (Fort de France)		<ul style="list-style-type: none">▪ Marie LORET (Rémire Montjoly)▪ Theyre CHARABIE (Baie Mahault)	
Votre Représentant Syndical : Gérard CABALD			
Vos représentants de proximité			
AEC	Joelle JACQUENS (Fort de France)	DTAG	Gérard CABALD (Baie Mahault)
AVSC	Eddy CITADELLE (Baie Mahault)	DVDC	Marie LORET (Rémire Montjoly)
Vos représentants CSSCT			
Client AG	Gaëtan ABSALON	Réseaux et SI	Eric DRANE
Vos représentants dans les commissions thématiques			
Emploi Formation Egalité Professionnelle		Rodolphe CALONNE	
Handicap :		Christine DUFAY	
Economie et Evolution des Marchés :		Christian ROSEMOND	